

BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE

SUJET SORTI

Session 2010

Histoire-Géographie

Série : Sciences et technologies de la santé et du social

Durée : 2 heures 30

Coefficient : 2

Les calculatrices ne sont pas autorisées

Le candidat doit répondre à toutes les questions de la 1^{ère} partie.
10 points

Le candidat traitera au choix un seul des quatre exercices de la 2nde partie.
10 points

Ce sujet comporte 11 pages numérotées de 1/11 à 11/11.
La feuille **Annexe page 11/11** est à rendre avec la copie d'examen

PREMIÈRE PARTIE

Questions d'histoire

1) Parmi les propositions suivantes, choisissez deux dates-clefs de l'histoire politique de la V^e République et justifiez votre choix :

1960 - 1962 - 1974 - 1981 - 2000

(2 points)

2) Citez deux acteurs qui ont contribué à la disparition du bloc de l'Est.

(1 point)

3) Proposez une définition de la notion de négritude.

(2 points)

Questions de géographie

4) « L'espace mondial est un système hiérarchisé et interdépendant ». Justifiez cette affirmation en proposant deux arguments.

(2 points)

5) Complétez la légende du croquis fourni **en annexe page 11/11**.

(1,5 point)

6) Donnez trois caractéristiques de la présence française dans le monde.

(1,5 point)

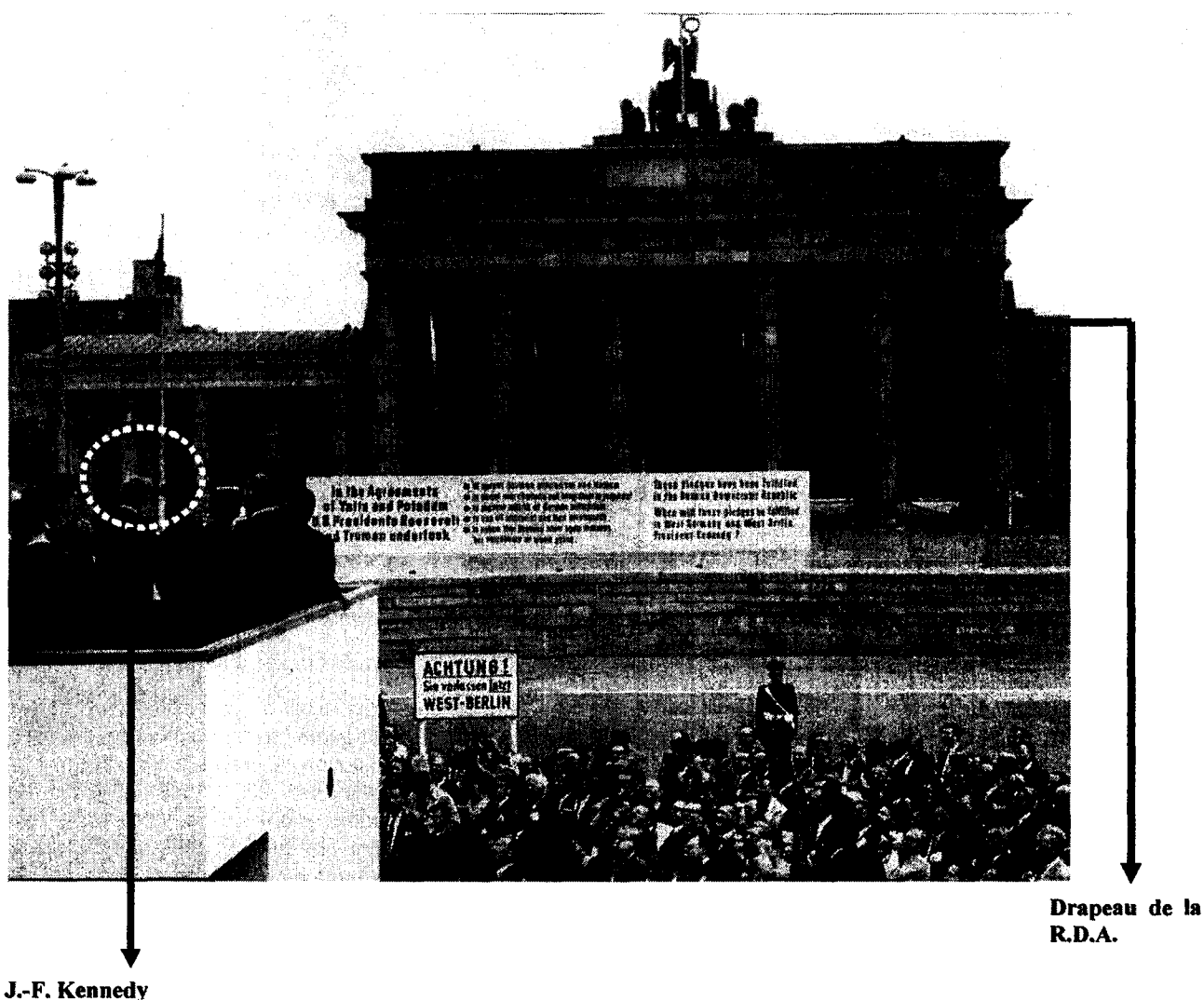
SECONDE PARTIE

Le candidat traitera au choix un seul des quatre exercices

Exercices portant sur les sujets d'étude du programme d'histoire

Exercice 1 : sujet d'étude : Berlin : une ville dans l'histoire, de 1945 à nos jours

Document 1 : La porte de Brandebourg - monument situé au cœur de Berlin - le 26 juin 1963 lors de la visite de J.-F. Kennedy (photographie de Robert Knudsen, agence Keystone)



(Le panneau situé au pied de la tribune où se trouve Kennedy porte :
« ACHTUNG ! Sie verlassen jetzt WEST-BERLIN », ce qui signifie : « Attention !
Vous quittez maintenant Berlin-Ouest »).

**Document 2 : La porte de Brandebourg (Berlin) le 10 novembre 1989
(photographie de Robert Wallis, agence SIPA press)**



Questions :

1. En vous appuyant sur l'observation précise du document 1, présentez dans quelle situation, locale et internationale, a été prise la photographie.
2. Quelles permanences et quels changements le document 2 fait-il apparaître par rapport au document 1 ?
3. Expliquez dans quelle situation, locale et internationale, a été prise la photographie n° 2.
4. Montrez, à l'aide de ces deux documents, que Berlin est un révélateur de l'évolution des relations internationales depuis la fin des années 1940.

Exercice 2 : sujet d'étude : L'Espagne : de la dictature à la démocratie et à l'intégration communautaire (1975 - 1986)

Articles extraits de la Constitution espagnole de 1978

Préambule

La Nation espagnole, souhaitant établir la justice, la liberté et la sécurité et promouvoir le bien de tous ceux qui la composent, proclame souverainement sa volonté de :

- Garantir la coexistence démocratique dans le cadre de la Constitution et des lois [...].

- Protéger tous les Espagnols et tous les peuples d'Espagne dans l'exercice des droits de l'homme, de leurs cultures et de leurs traditions, de leurs langues [...].

Article premier

1. L'Espagne constitue un État de droit, social et démocratique, qui défend comme valeurs suprêmes de son ordre juridique la liberté, la justice, l'égalité et le pluralisme politique.

2. La souveraineté nationale appartient au peuple espagnol, dont émanent les pouvoirs de l'État.

3. La forme politique de l'État espagnol est la monarchie parlementaire.

Article 2

La Constitution est fondée sur l'unité indissoluble de la nation espagnole, patrie commune et indivisible de tous les Espagnols. Elle reconnaît et garantit le droit à l'autonomie des nationalités et des régions qui la composent et la solidarité entre elles.

Article 6

Les partis politiques traduisent le pluralisme politique, concourent à la formation et à la manifestation de la volonté populaire et sont un instrument fondamental de la participation politique [...].

Article 56

1. Le roi est le chef de l'État, symbole de son unité et de sa pérennité ; il est l'arbitre et le modérateur du fonctionnement régulier des institutions ; il est le plus haut représentant de l'État espagnol dans les relations internationales [...].

3. La personne du roi d'Espagne est inviolable et irresponsable [...].

Article 66

1. Les *Cortes generales* [nom donné au Parlement espagnol] représentent le peuple espagnol et elles sont formées par le Congrès des députés et le Sénat.

2. Les *Cortes generales* exercent le pouvoir législatif de l'État, approuvent le budget, contrôlent l'action du gouvernement et exercent les autres compétences que la Constitution leur attribue. [...]

Article 97

Le gouvernement dirige la politique intérieure et extérieure, l'administration civile et militaire et la défense de l'État. Il exerce la fonction exécutive et le pouvoir réglementaire conformément à la Constitution et à la loi.

Article 99

1. A la suite de chaque renouvellement du Congrès des députés, et dans les autres cas où la Constitution le prévoit, le roi, après avoir consulté les représentants désignés par les groupes politiques dotés d'une représentation parlementaire [...] propose un candidat à la présidence du gouvernement. [...]

Traduit par l'université de Perpignan
(<http://mjp.univ-perp.fr/constit/es1978.htm>)

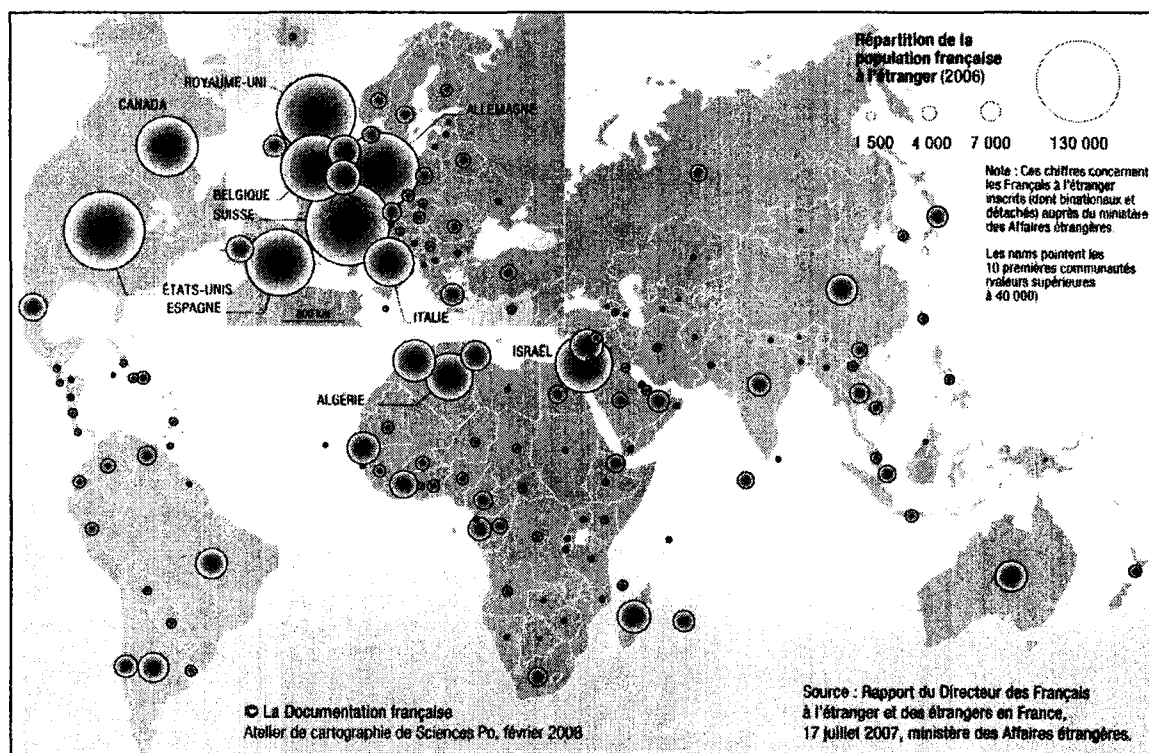
Questions :

1. Présentez précisément le document (nature, contexte de rédaction).
2. En vous fondant sur le document, expliquez comment est dirigé le pays. Vous indiquerez sur quels articles vous vous êtes appuyé.
3. Quel type d'organisation administrative et territoriale du pays l'article 2 introduit-il ?
4. Montrez en quoi ce document constitue une rupture dans l'histoire de l'Espagne.

Exercices portant sur les sujets d'étude du programme de géographie

Exercice 3 : sujet d'étude : Les Français dans le monde : de nouvelles mobilités

Document 1. Carte de la répartition des Français à l'étranger



Document 2

Partir à l'étranger pour valoriser ses diplômes ou ses compétences, tel est aussi le choix d'un nombre croissant de Français ; 2 millions résident à l'étranger selon l'estimation officielle. En 2006, 1 374 000 sont inscrits dans les consulats, dont la moitié environ de binationaux*. Le nombre des immatriculés a crû fortement ces dernières années : ils étaient 903 000 en 1995. La géographie de leur implantation, longtemps calquée sur l'ancien dispositif colonial (Afrique du Nord, Afrique subsaharienne, Indochine), exprime désormais celle de la mondialisation économique : les Etats-Unis (183 000), le Canada (116 000), et les pays d'Europe occidentale (Suisse 129 000, Allemagne 108 000, Royaume-Uni 106 000) sont désormais les principales destinations de ces nouveaux expatriés. L'attrait croissant des économies émergentes d'Asie s'affirme également, le nombre de Français inscrits dans ces pays passant de 56 000 en 2000 à 86 000 en 2006. La majorité des actifs, de plus en plus jeunes, [...] occupent des emplois qualifiés, notamment dans le cadre des firmes internationales ; le quart des Français à l'étranger ont le statut d'« expatriés » (détachés à l'étranger par une entreprise).

* Binationaux : expatriés ayant la double nationalité (française et du pays de résidence).

Gildas Simon, « Migrants et migrations du monde »,
La Documentation photographique, dossier n° 8063, mai-juin 2008.

Questions :

1. Quel est le thème commun aux deux documents ? En quoi sont-ils complémentaires ?
2. Dans quels grands types de pays se répartissent prioritairement les Français vivant à l'étranger ?
3. Expliquez le passage souligné du document 2.
4. Comment expliquer la forte présence des Français en Europe ?
5. En quoi la situation décrite par ces documents constitue-t-elle un facteur de rayonnement et d'influence de la France dans le monde ?

Exercice 4 : Sujet d'étude : Les territoires français du Pacifique

Document : Faut-il reconquérir Clipperton ?

Sur l'atoll inhabité de Clipperton, quatrième territoire français du Pacifique, les écosystèmes terrestres et lagunaires¹ se dégradent de façon préoccupante tandis que les risques naturels sont majeurs [...].

Doit-on laisser cette île inhabitée à son sort comme la vision purement naturaliste et écologiste le voudrait ? [...] Quels avantages pourrait retirer la France d'une implantation de l'homme sur Clipperton ?

- en tout premier lieu l'intérêt d'une occupation serait de confirmer la souveraineté française sur la Zone Economique Exclusive des 200 milles nautiques et de permettre ainsi l'exploitation française des ressources halieutiques².

- en deuxième lieu, elle autoriserait également les autorités françaises à demander l'extension à 350 milles nautiques de la souveraineté française [...].

- L'installation d'une base scientifique serait d'un intérêt exceptionnel sur cet atoll unique du Pacifique nord-oriental : tête de pont pour les études des relations océan-atmosphère et notamment du phénomène El Niño, l'étude des coraux et la dispersion des espèces dans le Pacifique ; le suivi des migrations d'espèces marines et des oiseaux [...].

- Une base hauturière³ dans les eaux profondes des fosses du lagon permettrait aux thoniers français de disposer d'un havre⁴ et de pêcher dans la ZEE.

- Une base ou plutôt une petite section militaire spécialisée dans la surveillance et la protection, protégeant les résidants des éventuelles visites clandestines, permettrait d'affirmer la présence française et de surveiller les routes maritimes de cette zone stratégique proche des Etats-Unis, et notamment celles de la drogue et de la contrebande pouvant exister entre la Colombie et le Mexique. [...]

- Une base de tourisme contrôlé, d'aventure, de pêche au gros et de plongée sportive devrait être évitée tant les dividendes⁵ récoltés seraient faibles et la perturbation du milieu forte. L'île et sa zone marine sont actuellement déjà utilisées par des sociétés de tourisme états-uniennes qui amènent des amateurs de pêche au gros et de plongée pour 5 000 US\$ et même par « l'Expédition Clipperton » de Jean-Louis Etienne qui a invité le touriste pour une nuit sur place pour 4 950 €... Le potentiel de cette possession française est donc loin d'être négligeable, mais il convient d'être très prudent face à l'extrême fragilité de ce milieu exceptionnel. Les aléas cycloniques et la montée du niveau de l'océan apparaissent comme les risques majeurs pouvant affecter l'environnement et les éventuels occupants de Clipperton. La fréquentation sauvage de pêcheurs ou de contrebandiers qui s'accompagne de quelques dégradations reste occasionnelle sauf sur le récif et dans la ZEE dont les ressources sont pillées. [...]

¹ Lagunaire : vient du mot lagon (étendue d'eau salée à l'intérieur d'un atoll).

² Halieutique : qui concerne la pêche.

³ Hauturier : qui concerne la pêche hors de vue des côtes.

⁴ Havre : port de mer.

⁵ Dividendes : ici, avantages ou bénéfices.

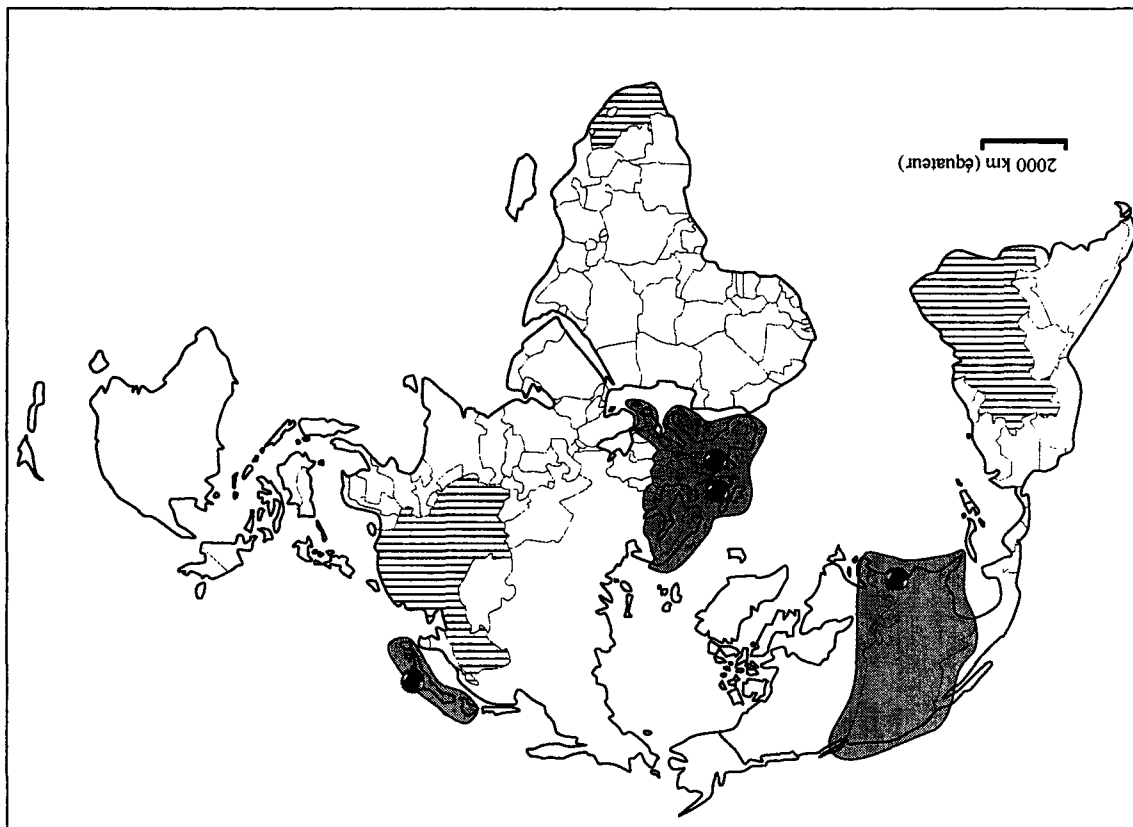
L'île est ainsi aujourd'hui à l'état quasi désertique occupée par des dizaines de milliers d'oiseaux, dont de nombreux migrants et par des millions de crabes véritables rois de Clipperton.

C. JOST, « Risques environnementaux et enjeux à Clipperton », *Cybergéo*,
Revue européenne de Géographie, article n° 314, 1^{er} juillet 2005.

Questions :

1. Présentez la situation géographique de Clipperton.
2. Pourquoi un renforcement de l'implantation française à Clipperton constituerait-il un point d'appui important de la présence de la France dans le Pacifique ?
3. Quelles précautions faudrait-il prendre en cas d'implantation humaine renforcée à Clipperton ?
4. L'île de Clipperton est-elle un cas original ou au contraire est-elle assez semblable aux autres territoires français du Pacifique ?

ANNEXE à rendre avec la copie d'examen



Indiquez les types d'espaces cartographiés :

